



Stratégies et Instruments: Marché des Devises

Jérôme Lavoie, DMS: Directeur, Marché des Devises

Juin 2020

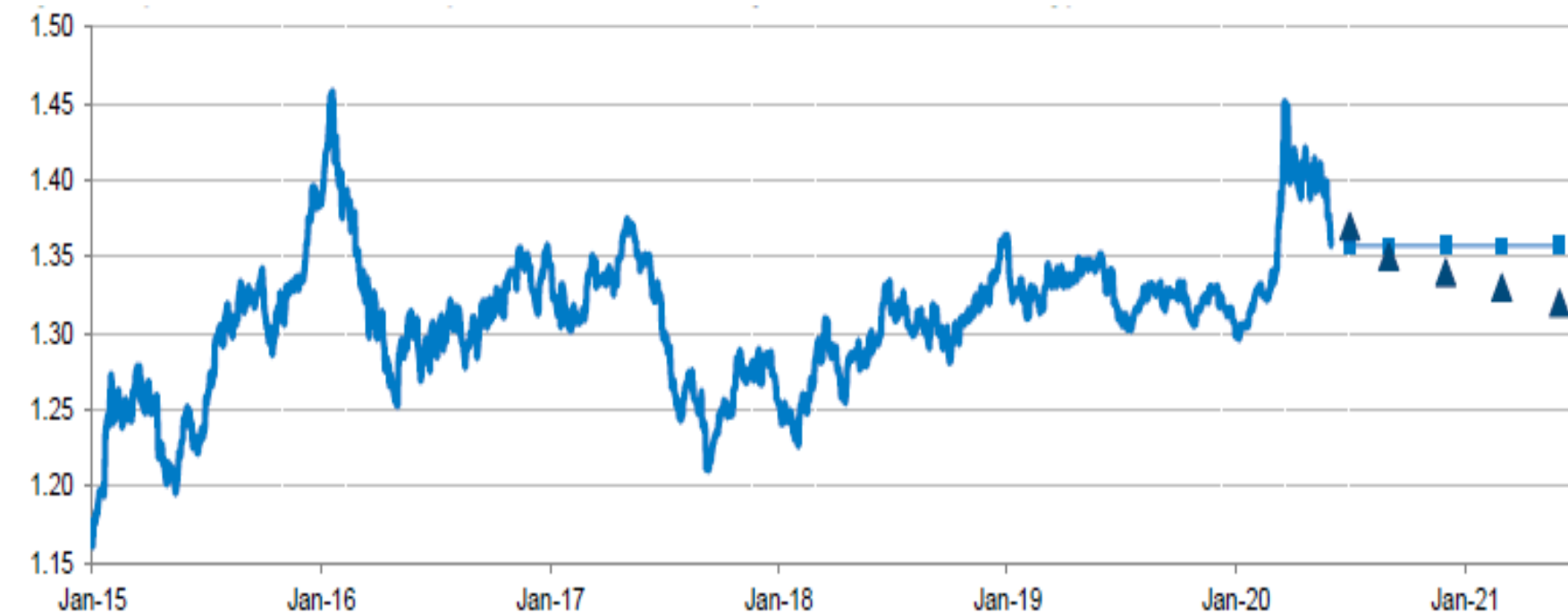


Ici, pour vous.^{MC}

Section 1: Projections pour Taux USDCAD

Section 1	Projections pour Taux USDCAD
Section 2	Considérations et Politique Interne
Section 3	Stratégies et Instruments

Historique du taux USDCAD (5 ans)



Source: BMO CM, Bloomberg

Projections du taux USDCAD

Terms	1M	3M	6M	9M	12M
USDCAD	1.37	1.35	1.34	1.33	1.32

Section 2: Considérations et Politique Interne

Section 1	Projections pour Taux USDCAD
Section 2	Considérations et Politique Interne
Section 3	Stratégies et Instruments

Quel est l'impact des devises pour votre entreprise ?

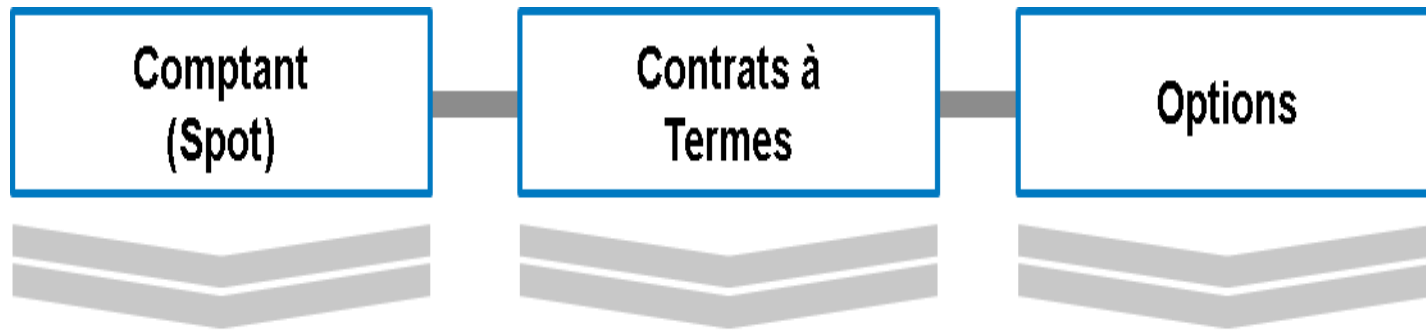
- Importations / Exportations grandissantes
- Acquisitions d'équipements dans d'autres pays
- Paiements internationaux
- Payer des dividendes à des investisseurs internationaux
- Acquisitions ou dispositions de compagnies internationales
- Activités en relation avec un siège social ou d'autres filiales situées à l'étranger

Quelques questions importantes

- Quel est l'impact d'un mouvement/fluctuation de 5 à 10% du taux USDCAD pour votre compagnie?
- Êtes-vous capable de prévoir vos prochains flux de trésorerie avec précision?
- Pouvez-vous réajuster/renégocier vos prix avec vos fournisseurs/clients?
- Avez-vous des objectifs clairs et bien définis (projections, taux budget, etc.)?
- Quelles sont vos connaissances ou votre niveau de confort envers les différents instruments et stratégies de couverture?

Produits et services offerts aux clients

Produits



Services

- Commentaires quotidiens ainsi que plusieurs recherches sur les marchés des devises
- Stratégies sur devises personnalisées
- Accès à la recherche d'économistes

Pour débiter, bâtir une politique de devises

- Definir les objectifs
 - Taux Budget
 - Analyse de vos entrées et sorties de fonds
- Actions et instruments de couverture permis
 - Comptant, Contract à terme, Options
- Procédures
 - Exécution des transactions
- Contrôles
 - Confirmation et audit interne

* Document / Guide disponible

Section 3: Stratégies et Instruments

Section 1	Projections pour Taux USDCAD
Section 2	Considérations et Politique Interne
Section 3	Stratégies et Instruments

Gestion des risques de devises

Contrat à Terme

Un contrat à terme est une entente d'achat ou de vente d'un montant de devises entre une corporation et la Banque de Montréal. Lors de la mise en place du contrat, les paramètres suivants sont définis: le taux, la date de maturité et le montant. Pour plus de flexibilité, les contrats à terme peuvent être exercés sur une période ouverte, par exemple un mois, allant jusqu'à 3 mois de fenêtre de livraison.

Avantages:

- Protection complète contre une dépréciation du USD
- Taux connu d'avance

Considérations:

- Aucune participation aux mouvements favorables du dollar Américain

Taux Indicatifs

Exemple : Juillet 2020, contrat ouvert pour 30 jours

Si le taux au marché > 1.3500	Vous vendez 50,000 USD à 1.3500
Si le taux au marché < 1.3500	Vous vendez 50,000 USD à 1.3500



Gestion des risques de devises

Collier

Un collier est une stratégie d'options permettant de protéger vos ventes de USD à un taux budget tout en ayant la possibilité de profiter en cas d'une appréciation du USD.

Avantages:

- Protection à 100% à partir de 1.3200
- Ce type de contrat permet de profiter d'une potentielle appréciation du taux de change USD/CAD et ce jusqu'à 1.3800

Considérations:

- Ne permet pas de bénéficier en cas d'une appréciation du USD au-dessus de 1.3800

Taux Indicatifs

Exemple : Juillet 2020, contrat ouvert pour 30 jours

Si le taux au marché < 1.3200	Vous vendez 50,000 USD à 1.3200
Si 1.3200 < taux au marché < 1.3800	Aucune obligation. Vous pouvez vendre au taux au marché
Si le taux au marché > 1.3800	Vous vendez 50,000 USD à 1.3800



Gestion des risques de devises

Contrat à Terme Majoré

Un contrat à terme majoré vous offre une protection à 100% du montant à un taux prédéterminé, comme le contrat à terme. Le taux est meilleur que celui d'un contrat à terme, mais en échange de ce bénéfice, le montant à la maturité est incertain (exemple levier 2 pour 1)

Avantages:

- Taux USDCAD connu d'avance

Considérations:

- Aucune participation aux mouvements favorables du dollar Américain
- Montant à la maturité est incertain

Taux Indicatifs

Exemple : Juillet 2020, contrat ouvert pour 30 jours

Si le taux au marché < 1.3600	Vous vendez 50,000 USD à 1.3600
Si le taux au marché > 1.3600	Vous vendez 100,000 USD à 1.3600



Conclusion

- Les transactions au Comptants et Contrats à Terme offrent des vues extrêmes sur le marché
- Les Options offrent une capacité pour exprimer votre point de vue tout en demeurant protégé
- Les Options élargissent vos alternatives et peuvent aider à vos structures et plans de protection
- Chaque client devrait déterminer un taux budget et exécuter son programme de protection en conséquence autour de ce niveau
- Le but est de battre le taux budget en profitant des hausses/baisses spontanées du taux USDCAD
- Les structures de protection devraient être échelonnées à travers le temps (par exemple : 25% du notionnel total requis par transaction)
- Si le USD continue de fluctuer, il sera ainsi possible d'en bénéficier davantage

Stratégie	Pire Cas	Meilleur Cas
Ne rien faire	Illimité	Illimité
Contrat à Terme	1.3500	1.3500
Collier	1.3200	1.3800
Contrat à Terme Majoré	1.3600	1.3600

Directeur, Marché des devises:

Jérôme Lavoie

Montréal: 514-282-5950

jerome.lavoie@bmo.com

Avis de non responsabilité

- Les informations, opinions, estimations, projections et autres données contenues dans ce document (les « renseignements ») ont été établies à la date indiquée et sont sujettes à changement sans préavis. Certains des renseignements ont été obtenus auprès de nombreuses sources, et la Banque de Montréal (« BMO ») et ses sociétés affiliées font tout leur possible pour assurer que le contenu du présent document est fondé sur des sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. Cependant, BMO et ses sociétés affiliées n'ont effectué aucune vérification indépendante, ne peuvent donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation des renseignements par le destinataire ou l'utilisateur ou d'autres tiers (y compris, sans s'y limiter, un client du destinataire ou de l'utilisateur). Il vous est conseillé de faire preuve de prudence. Si vous avez des doutes concernant les renseignements, vous devriez obtenir des conseils professionnels indépendants. BMO et/ou ses sociétés affiliées peuvent, en outre, disposer d'information ne figurant pas dans ce rapport. Les renseignements contenus dans ce document ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat des produits et services mentionnés ici, quels qu'ils soient (y compris, et sans s'y limiter, des marchandises, des titres et d'autres instruments financiers), et ne devraient pas être considérés comme telle, pas plus que ces renseignements ne devraient être considérés comme des conseils en placement ou comme une recommandation en faveur de la conclusion d'une opération, quelle qu'elle soit. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus directement auprès de BMO ou de sa société affiliée concernée. BMO et/ou ses sociétés affiliées peuvent coter un marché ou effectuer une opération comme contrepartistes sur les produits mentionnés ici, quels qu'ils soient (y compris, et sans s'y limiter, des marchandises, des titres et d'autres instruments financiers). BMO, ses sociétés affiliées et/ou leurs actionnaires, administrateurs, dirigeants ou employés respectifs peuvent à l'occasion détenir une position en compte ou à découvert dans lesdits produits (y compris, et sans s'y limiter, des marchandises, des titres et d'autres instruments financiers).
- BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Capital Markets Corp. et/ou BMO Capital Markets Limited peuvent assurer des services de conseils financiers ou de prise ferme pour certaines des sociétés mentionnées dans ce document et peuvent recevoir une rémunération à cet effet.
- BMO Marchés des capitaux est un nom commercial utilisé par BMO Groupe financier, pour les services aux grandes entreprises de la Banque de Montréal, de BMO Harris Bank N.A., de Bank of Montreal Ireland Plc et de Bank of Montreal (China) Co. Ltd., et les services de courtage auprès des clients institutionnels de BMO Capital Markets Corp., de BMO Nesbitt Burns Trading Corp S.A., de BMO Nesbitt Burns Securities Limited et de BMO Capital Markets GKST Inc. aux États-Unis, de BMO Nesbitt Burns Inc. au Canada, en Europe et en Asie, de BMO Capital Markets Limited en Europe et en Australie, et de BMO Advisors Private Limited en Inde.
- **AUX RÉSIDENTS DU ROYAUME-UNI OU DE L'UE :** Au Royaume-Uni, BMO Capital Markets Limited est autorisée et réglementée par la Financial Services Authority. Ce rapport est uniquement destiné à l'usage des personnes ayant une expérience professionnelle en matière de placements comme cela est indiqué à l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2001*, ou des investisseurs des pays membres de l'UE, autres que les personnes répondant aux critères pour être considérées comme des clients professionnels ou des contreparties admissibles en vertu de la directive concernant les marchés d'instruments financiers 2004/39/EC (et de la loi de mise en vigueur dans les pays membres de l'UE), et ne peut être publié qu'à l'intention de celles-ci ou remis qu'à celles-ci. Tout résident du Royaume-Uni désirant effectuer des opérations sur les titres mentionnés dans le présent document doit le faire par l'intermédiaire de la Banque de Montréal, succursale de Londres ou de BMO Capital Markets Limited; toute personne résidant dans l'UE qui désire effectuer des opérations sur les titres mentionnés dans le présent document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Capital Markets Limited.
- **AUX RÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE :** Les renseignements ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de produits financiers en République populaire de Chine (à l'exclusion de Hong Kong, Macao et Taïwan, la « RPC »). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles les renseignements sont distribués de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux inscriptions applicables ou aux autres exigences en vigueur en RPC, ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent, et n'assument aucune responsabilité pour faciliter une telle distribution ou offre. Les renseignements peuvent ne pas être distribués ou publiés en RPC, sauf si les circonstances permettent la conformité aux lois et règlements applicables.
- **AUX RÉSIDENTS DE HONG KONG :** Les renseignements n'ont pas été revus ou approuvés par les autorités de réglementation de Hong Kong. En conséquence, les renseignements ne doivent pas être diffusés, transmis ou distribués à Hong Kong à l'exception des cas suivants : (1) les « produits structurés », tels que définis dans la *Securities and Futures Ordinance*, dans le cas où les renseignements ne constituent pas un « prospectus » tel que défini dans la *Companies Ordinance*, ou dans le cas où les renseignements ne constituent pas une offre adressée au public dans le sens de cette ordonnance; ou (2) les renseignements sont transmis aux investisseurs professionnels tels que définis dans la *Securities and Futures Ordinance* et dans les *Securities and Futures (Professional Investor) Rules* qu'elle contient. À moins que cela ne soit permis par les lois sur les valeurs mobilières de Hong Kong, personne ne peut émettre à Hong Kong ou avoir en sa possession aux fins d'émission à Hong Kong les renseignements ou d'autres publicités, invitations ou documents concernant les produits à moins que cela ne soit destiné à un investisseur professionnel tel que défini dans la *Securities and Futures Ordinance* et les *Securities and Futures (Professional Investor) Rules*.
- **AUX RÉSIDENTS DE SINGAPOUR :** Ce document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) et les renseignements ne constituent pas une offre ou une vente, une sollicitation ou une invitation à souscrire ou à acheter des actions ou des produits financiers à Singapour. En conséquence, BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles ce document et tout autre document connexe peuvent être transmis ou distribués légalement, directement ou indirectement, à des personnes à Singapour. Ce document et les renseignements qu'il contient ne constituent pas et n'ont pas pour objectif de constituer des services de conseils financiers, directs ou indirects, à l'intention des personnes à Singapour.
- **AUX RÉSIDENTS DE LA THAÏLANDE :** Le contenu de ce document est destiné exclusivement et peut être transmis uniquement aux personnes qui répondent aux critères définissant les investisseurs professionnels selon l'avis de la commission des valeurs mobilières n° GorKor. 11/2547, « Characteristics of Advice which are not deemed as Conducting Derivatives Advisory Services », daté du 23 janvier 2004 (tel que modifié). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles les renseignements sont distribués de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux exigences légales en vigueur en Thaïlande, ou en vertu d'une dispense contenue dans les lois et les règlements applicables.
- **AUX RÉSIDENTS DE LA CORÉE :** Les renseignements ne constituent pas une recommandation aux résidents de la Corée leur suggérant de conclure un contrat pour négocier des instruments de placement financier, pour recevoir des conseils financier, pour effectuer des placements discrétionnaires ou pour constituer une fiducie. Ces renseignements ne constituent pas non plus une publicité concernant des activités financières ou des instruments de placement financiers destinés aux résidents coréens. Les renseignements ne sont pas communiqués pour être des conseils sur la valeur d'instruments de placement financiers, ou des conseils en matière de décisions de placement, à des résidents coréens particuliers. ~~Le fait de fournir les renseignements ne constitue pas une activité de change ou de courtage de devises réglementée en vertu de la *Foreign Exchange Transactions Act* de la Corée.~~